

Réf: Dossier N° : 005002

Avis de constitution

SOCIETE « CONSTRUCTION AMENAGEMENT ET SUPERSTRUCTURE DE FORAGE » en abrégé « CASFOR SARL »

Siège social: Abidjan YOPOUGON ATTECOUBE MOSSIKRO, Hotel îles des 2 Cités, lot 3636 et 3637, ilot 08, section AN, parcelle 216, 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 février 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 04 mars 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « CONSTRUCTION AMENAGEMENT ET SUPERSTRUCTURE DE FORAGE » en abrégé « CASFOR SARL ».

Objet: REALISATION DE TOUS TRAVAUX DE GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DES SUPERSTRUCTURES Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan YOPOUGON ATTECOUBE MOSSIKRO, Hotel îles des 2 Cités, lot 3636 et 3637, ilot 08, section AN, parcelle 216, 11 Bp

COGERANT : .M AQUEGNAN KOFFI.M TIGORI YACOUB

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-01683 du 01/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11988/GTCA/RC/2021 du 01/06/2021

Pour Avis

Le CEPICI

